Farciennes, le 18 août 2023

Madame la Conseillère
Monsieur le Conseiller,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

lundi 28 août 2023 à 18h30 en la salle du Conseil

Rue de la liberté 40

6240 Farciennes

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ANTERIEURE.-

2. REGLEMENT COMMUNAL EN MATIERE DE DELINQUANCE ENVIRONNEMENTALE. - ABANDON DE DECHETS. - ERRATUM. - POUR DECISION

3. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE HENIN.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-

4. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- MODIFICATION.- RUE DU PUITS COMMUNAL.- RUE DU WAINAGE.- RUE DU LOUAT.- DECISION A PRENDRE.-

5. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE CLEMENT DAIX, 45.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-

6. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE CENTRALE, 55.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-

7. JUDO CLUB LIKUDO.- DISPOSITION PERMANENTE DE L'ESPACE DES CAYATS A PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE 2023 AU 30 JUIN 2024.- DECISION A PRENDRE.-

8. CONVENTION. - UTILISATION DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE EXISTANTE DE L'ENTREPRISE MICHAUX. - ALIMENTATION DU HALL DES OUVRIERS. - POUR DECISION.-

9. PATRIMOINE COMMUNAL. - SITE A REAMENAGER SAR/C85B1 "STE CATHERINE-TOUR DU ROTON". - RENOVATION URBAINE ET FONDS STRUCTURELS EUROPEENS. - TOUR ROTON.- EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE. - PROCEDURE JUDICIAIRE. - DESIGNATION D'UN AVOCAT. - POUR DECISION.-

10. PROJET DE MOTION RELATIF A LA REHABILITATION COLLECTIVE DES "FUSILLES POUR L'EXEMPLE" DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE.-

11. PERSONNEL COMMUNAL.- FORMATION EN ALTERNANCE D'AGENT D'ENTRETIEN ECOLOGIQUE DES ESPACES VERTS.- AGREMENT ET ADHESION AU PROJET.- POUR DECISION.-

12. STATUT DU PERSONNEL ENSEIGNANT SUBVENTIONNE OFFICIEL.- COMMISSION PARITAIRE LOCALE DES ENSEIGNEMENTS (COPALOC) DE FARCIENNES.- REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR.- DECISION A PRENDRE.-

13. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.- REGLEMENT DE TRAVAIL DES ECOLES COMMUNALES.- HORAIRE D'OUVERTURE.- DECISION A PRENDRE.-

14. ECOLE COMMUNALE WALOUPI, IMPLANTATION DU LOUAT.- ENSEIGNEMENT MATERNEL.- ANNEE SCOLAIRE 2023-2024.- APPEL A PROJET DEMOCRATIE SCOLAIRE ET ACTIVITES CITOYENNES.- PLATEFORME AMA.- CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASBL ODDY-C.- DECISION A PRENDRE.-

15. BIBLIOTHEQUE - DEPOT DU RAPPORT D'ACTIVITES 2022 - PRISE DE CONNAISSANCE.-

16. SAMBR'AQUA - OCTROI DE CREDITS BANCAIRES PAR ING BELGIQUE SA - GARANTIE BANCAIRE COMMUNALE – DECISION.-

17. REGIE COMMUNALE AUTONOME FARCIENNOISE.- CONVENTION LOCATIVE POUR L'OCCUPATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES.- ANNEE SCOLAIRE 2023-2024.- RENOUVELLEMENT S'IL Y A LIEU.- DECISION A PRENDRE.-

18. CULTES.- FABRIQUE D'EGLISE IMMACULEE CONCEPTION - BUDGET 2024.- EXERCICE DE LA TUTELLE ADMINISTRATIVE D'APPROBATION.- PROLONGATION DU DELAI.-DECISION A PRENDRE.-

19. CULTES.- FABRIQUE D'EGLISE ST FRANCOIS-XAVIER.- BUDGET 2024.- EXERCICE DE LA TUTELLE ADMINISTRATIVE D'APPROBATION.- PROLONGATION DU DELAI.-DECISION A PRENDRE.-

20. CULTES.- FABRIQUE D'EGLISE STE VIERGE DE L'ASSOMPTION.- BUDGET 2024.- EXERCICE DE LA TUTELLE ADMINISTRATIVE D'APPROBATION.- PROLONGATION DU DELAI.-DECISION A PRENDRE.-

21. INTERCOMMUNALE DE SANTE PUBLIQUE DU PAYS DE CHARLEROI (ISPPC).- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE.- ORDRE DU JOUR.- DECISION A PRENDRE.-

22. SAMBRE & BIESME SCRL.- DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT COMMUNAL AU COMITE D'ATTRIBUTION DE SAMBRE ET BIESME.- POUR DECISION.-

23. SPW.- AVIS DE TUTELLE.- POUR INFORMATION.-

Par le Collège,

Le Directeur général,

ADMINISTRATION COMMUNALE DE FARCIENNES - HAINAUT -

L'Echevin délégué,

Jerry JOACHIM

Ozcan NIZAM